

FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°162

mars 2025

BILLET DU MAIRE



L'année 2025 est déjà bien commencée et on ne peut pas dire que ces premières semaines nous auront apporté optimisme et sérénité : un temps maussade, une situation internationale dégradée avec ces menaces de conflit dont les chaînes d'infos se font quotidiennement l'écho...

Les activités au niveau communal se poursuivent : les travaux au groupe scolaire sont achevés donnant une image renovée du bâtiment, la construction d'une terrasse au cinquième Mobil-Home sera terminée prochainement...

On peut espérer la réouverture du CD44 à PUY-GUILLON pour la fin du printemps évitant ainsi un détour par des routes sinueuses et étroites.

Merci à toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien, dans le cadre de leur travail ou de manière bénévole pour le mieux-être ou le mieux vivre ensemble, pour offrir services, loisirs, activités diverses pour qu'au long de l'année ces moments de rencontre, de divertissements... donnent une image positive de la Commune.

Jean-Claude DUGENEST
Maire de FRESSELINES

CINQ MÉDAILLES POUR JEAN NOLOT

Nutz, Vivaldi et Achille, les trois béliers de race « Bleu du Maine » ont remporté pas moins de 5 médailles au salon de



l'Agriculture le 27 février dernier.

Nutz, déjà primé en 2024, s'est offert cette année le 1^{er} prix « laine », le 2^{ème} prix « viande » et toutes races confondues le 3^{ème} prix « laine ».



Achille et sa médaille de bronze, le jeune Vivaldi et sa médaille d'argent viennent compléter cet exceptionnel palmarès.

Félicitations à Jean

Nolut pour la qualité de son élevage de la Grande Métairie, pour le soin qu'il apporte quotidiennement à ses animaux, lui permettant de se hisser ainsi parmi les meilleurs éleveurs de notre territoire.

SÉANCE DU 05 FÉVRIER 2025

1 - Convention avec le Centre de Gestion d'une part pour l'accompagnement administratif pour la justification des arrêts maladie après 6 mois et le renouvellement de congés maladie, d'autre part pour l'adhésion au service de médecine agréée (examens médicaux).

2 - Répartition des frais de chauffage

Le conseil adopte la répartition établie en fonction des surfaces chauffées, adaptée aux situations d'occupation ou non de certains logements.

3 – Étude de devis (travaux et acquisition de matériel)

Chaufferie : remplacement du circulateur et filtres CTA (4 481.40 € TTC) par l'entreprise Lemaire : accepté

Fourniture de matériaux (Gedimat) pour aménagement d'une terrasse au mobil home E (1532.47 €) et réfection de trottoirs (870.20 € TTC) : accepté

Panneaux de signalisation : environ 700 € : accepté

Broyeur de branches : demande d'avis des agents et d'actualisation des prix

Photocopieur école : demande d'autres devis

Équipement informatique de la bibliothèque : demande d'informations supplémentaires

4 - Numérotation des bâtiments propriétés de la commune

Le conseil municipal valide la numérotation déjà établie et apporte des précisions pour certaines situations (plusieurs entités au même lieu).

5 - Budget

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état des réalisations de l'année 2024 et des situations qui peuvent justifier des dépassements de crédits prévus (ce qui permettra d'ajuster pour 2025). Pour certains comptes les données peuvent être faussées pour cause de factures ou de titres de recettes non reçus.

La situation est différente des prévisions concernant les salaires du fait des congés maladie des agents et de leur remplacement. Tout n'a pas été compensé au 31.12.2024 par les assurances.

Au final la situation budgétaire 2024 est excédentaire en fonctionnement d'environ 120 000 €.

En investissement, les travaux réalisés n'ont pas été totalement réglés en 2024 (toiture et bardage de l'école).

Le conseil passe en revue les investissements et travaux envisageables pour 2025.

Une réunion sera organisée en mars pour affiner les données.

6 – Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le PLUI arrive dans sa phase terminale.

Le zonage et le règlement seront arrêtés prochainement et l'ensemble soumis à enquête publique dans 6 à 8 mois environ et pour une durée de 2 mois.

7 – Questions diverses

Boulangerie : trois contacts actuellement. Il serait souhaitable de rencontrer les boulangers intéressés.

Boucherie : pas de candidat paraissant vraiment intéressé

Bureau de Poste : la fréquentation n'évolue pas de façon favorable. Sans doute faudrait-il engager la réflexion pour une agence postale communale.

Courrier de Mme Maffezini concernant des rencontres, un café associatif : il existe un bar dans le bourg. Pour tout autre formule il serait souhaitable d'agir sous couvert associatif.

Courrier de Mme Caroll : si besoin une salle communale pourra être utilisée pour des cours d'anglais.

Hors saison musicale : un pot sera offert après le concert à l'église.

SÉANCE DU 24 MARS 2025

1 – Répartition frais de chauffage

Du fait de la location de l'appartement situé 2 bis Place du 8 Mai, le conseil municipal décide de revenir à la répartition en vigueur en 2023/2024.

2 – Devis

Photocopieur : le conseil municipal retient à la majorité la proposition de la société Ricoh : achat pour 2 700 € HT soit 3 240 € TTC, maintenance à environ 50 € par trimestre

Véhicule et remorque : accord à l'unanimité pour l'acquisition d'un véhicule Kangoo de 2016 pour 11 040 € TTC et d'une remorque 1 500 € TTC auprès de la SAS Marmion

Broyeur de végétaux : après consultation des agents, il est décidé de retenir la proposition de la SARL Ricard et Fils (6699 € TTC)

Réparation tracteur : le devis de la société Dubranle pour 1 916,52 € TTC est accepté

Achat de plants de fleurs : une subvention de 300 € sera versée à la Coopérative Scolaire

Encart publicitaire guide des vacances : le conseil municipal ne donne pas suite

3 – Préparation budget 2025

L'excédent de fonctionnement 2024 est confirmé à hauteur de 127 189.83 €. En investissement le déficit est de

65 721.07 € mais il est compensé par les restes à réaliser ce qui en théorie ramène la situation budgétaire à 5 929.18 €.

Il sera donc nécessaire de prévoir une somme importante pour alimenter la section d'investissement (environ 250 000 €).

Des lignes de crédits sont ouvertes pour les achats acceptés. Prévisions de recettes : les dotations de l'état ne sont pas

encore connues. Pour ce qui concerne les impôts locaux, le maintien des taux actuels apporterait une recette de

238 280 €.

Il n'est pas formulé de remarques particulières.

4 – Questions diverses

Plan Local d'Urbanisme : le PLUI entre dans sa phase finale.

Il est rappelé qu'une enquête publique aura lieu en fin d'année et que la population est invitée à en prendre connaissance en mairie.

Proposition de Mr Alain Puygrenier d'installer une boîte à livres de poésie dans le bourg. Accord du conseil municipal.

LE RECENSEMENT

A l'attention des jeunes de 16 ans :

Le recensement est une obligation légale. Sans attestation vous ne pourrez pas passer le permis de conduire, ni vous inscrire aux examens et concours pensez-y.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUI de la Communauté de Communes du Pays Dunois est en cours d'élaboration depuis 2021. Ce travail a été confié au cabinet KARTHEO qui avec les élus des différentes Communes ont préparé les pièces réglementaires qui le composent.

Le territoire a été divisé en 4 zones : urbaine (U) à urbaniser (AU) agricole (A) et naturelle (N), chacune de ces zones étant elle-même divisée afin de correspondre aux caractéristiques du territoire.

Ont été élaborées ensuite les règles et les manières d'aménager le territoire, les futures constructions et extensions, l'ensemble dans le respect imposé des réglementations nationales. Ce travail arrive à son terme ; il a été présenté pour avis aux personnes publiques associées (Etat, Région, département...) Des modifications



ont été demandées.

Il sera présenté à la population du territoire lors d'une enquête publique. Cette enquête publique durera 2 mois. Vous serez informés des dates des permanences en Mairie.

Ce sera l'occasion de voir comment vos biens ont été classés, de donner votre avis sur les choix formulés, de faire part de vos remarques, de vos demandes de modifications. Une réponse à l'ensemble des requêtes émises sera formulée.

Des permanences du Commissaire enquêteur auront lieu dans chaque Commune. Nous vous invitons à venir le rencontrer.

A l'issue de l'enquête et des conclusions du Commissaire enquêteur, le projet définitif sera adopté et fera l'objet d'un arrêté de mise en application.

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez changé de domicile. Pensez à votre inscription sur les listes électorales soit

POUR VOTER
JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
CARTÉ ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

par internet soit en Mairie. **Documents nécessaires : carte d'identité ou passeport, attestation de domicile de moins de 3 mois et votre carte d'électeur.**

BARDAGE DU PIGNON DU GROUPE SCOLAIRE

Commencés en décembre les travaux d'isolation, de bardage, de protection du mur par des plaques de zinc se sont poursuivis en janvier, faisant suite à la rénovation de la toiture. (Travaux réalisés par l'Entreprise MARTINET).



Le bâtiment a ainsi retrouvé un nouveau cachet : opération subventionnée à 70 % par l'État au titre de la DETR et par une participation de Communauté de Communes du pays Dunois.

PEINTURE DANS UN APPARTEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

L'appartement situé au 2Bis dans le groupe scolaire a fait l'objet de travaux de peinture dans l'ensemble des pièces (travaux réalisés par l'Entreprise LORY) de décembre 2024 à janvier 2025.

AMÉNAGEMENT D'UNE TERRASSE AU MOBIL-HOME



Le Mobil-Home E, acquis en 2024, avait été loué l'été dernier sans aménagement complémentaire par manque de temps des employés communaux. Récemment Bruno et Hervé ont procédé à l'installation d'une terrasse qui sera achevée pour l'ouverture du camping prévue pour Pâques.

DALLAGE D'UN TROTTOIR

Le petit trottoir face à l'Église vient d'être aménagé



par les employés communaux (pose d'un dallage semblable à celui qui borde l'Église).

SÉCURISATION CD44 (LES MEULES)

L'Entreprise retenue par le Conseil Départemental pour la sécurisation du talus a commencé les travaux qui devraient être terminés fin mai. La réouverture à la circulation est donc prévue pour début juin.

TRAVAUX ENEDIS SUR MOYENNE TENSION

Les travaux se poursuivent. Un retard dans la livraison des coffres pour certains transformateurs



font qu'ils dureront plus longtemps que prévu.

PRUDENCE

Depuis la fermeture du CD 44, secteur PUY-GUILLON, beaucoup utilisent l'itinéraire par la Bretaunière et les Granges.

Attention ce sont des routes étroites.

SOYEZ PRUDENTS, ROULEZ A VITESSE MODÉRÉE.

RENCONTRES AVEC LES PERSONNES SEULES, ÂGÉES ou ISOLÉES

Depuis le début de notre mandat, la commission sociale se rend régulièrement aux domiciles des personnes âgées, seules ou isolées afin de rompre leur isolement.



Ces visites sont des moments d'échanges et de partages importants et enrichissants.

La Municipalité remercie tous les bénévoles, indispensables au bon fonctionnement de cette Commission, disponibles pour des visites, des aides

aux démarches administratives, l'organisation de sorties etc...

Vous avez besoin d'aide, d'une visite ?

CONTACTEZ-NOUS à la Mairie au 05 55 89 70 46

SORTIE DES AÎNÉS

MERCREDI 25 JUN 2025

Pour la troisième année, la Commission Sociale va organiser une sortie récréative afin de contribuer à rompre l'isolement des administrés qui le souhaitent.

Cette sortie est prévue le mercredi 25 Juin 2025.

La visite du « scénovision » à BÉNÉVENT L'ABBAYE est prévue dont l'entrée est prise en charge par la Municipalité. Le repas est à la charge de chacun : le lieu reste à définir.

Pour les personnes qui souhaitent participer, contacter :

Mairie : 05 55 89 70 46

Madame COLAS : 06 48 06 28 61

Les membres de la Commission Sociale se chargent de l'accompagnement et du transport afin d'organiser au mieux cette journée de partage et d'échanges.

PLANTATION D'UN ARBRE DE VIE

Dimanche 30 Mars c'est avec plaisir que la Municipalité a



accueilli DARYL et ses parents pour planter son arbre de vie. Ce jeune couple s'est récemment installé dans le village LA RENAUCHAT.

C'est un Tetradium Daniellii, aussi appelé « arbre à miel », qui a été choisi par notre employé communal Hervé que nous remercions. Particulièrement apprécié par les abeilles, ce sujet offre une belle floraison blanc crème très parfumée de la fin du printemps jusqu'à la fin de l'été.

Parents et membres du conseil l'ont planté sous un beau soleil, ce petit garçon pourra en surveiller la pousse. Un verre de l'amitié a été partagé et permis à ce jeune couple de découvrir notre Bourg et ses traditions.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS

Les chats errants de plus en plus nombreux génèrent de plus en plus de nuisances. La Municipalité a donc mis en place une campagne de stérilisation et d'identification auprès du vétérinaire WOUT à la SOUTERRAINE. Nous remercions vivement Monsieur et Madame AUPETIT de la CHARPAGNE lesquels, bénévolement et avec dévouement, ont effectué la capture, le transport et le rapatriement des chats de LAUZINE.



Ainsi à ce jour, 10 mâles et femelles ont été stérilisés pour un montant de 760.00 € pris en charge par la municipalité.

France SERVICES (Rappel)

Structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services publics. le siège se situe à la « Palette » à DUN LE PALESTEL.



Afin d'être plus proche des habitants, des permanences sont mises en place tous les mois dans notre Mairie.

Permanences de 09h30 à 12h00 Sur rendez-vous 03 Avril 2025-24 Avril 2025, 15 mai 2025, 06 Juin 2025.

SITE INTERNET OFFICIEL

Ce bulletin est également « mis en ligne » sur le site internet de la commune www.fresselines.fr ou fresselines.mairie.artistes et est donc consultable sur



un ordinateur, une tablette ou un téléphone. L'historique des bulletins municipaux est disponible sur ce site. Le bulletin municipal continuera à être livré dans votre boîte à lettres.

FICHES « URGENCES »

Les membres de la Commission Sociale ont revu et complété la fiche de numéros d'urgence dont vous trouverez un exemplaire à l'intérieur de ce bulletin. Pensez à la mettre près de votre téléphone.

RÉCUPÉRATEURS D'EAU

L'action menée par le Communauté de Communes en 2023-2024 d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie est reconduite pour 2025.

Les tarifs ont légèrement augmenté :

Récupérateur 1000 litres : 43.16 €

Récupérateur 650 litres : 48.10 €

Réservation par internet ou directement auprès de la Communauté de Communes (1 récupérateur au maximum par foyer).

CAMPING DU PALOT

Comme chaque année notre camping va reprendre vie



en ouvrant **du samedi 19 AVRIL au Dimanche 5 OCTOBRE 2025**. Cinq mobil-homes sont désormais disponibles à la location, de même que les emplacements pour caravanes, tentes, camping-cars. Comme depuis plusieurs années, notre employé communal saisonnier, Yann, en sera le responsable. Espérons cette saison aussi prometteuse que l'année 2024.

ÉTAT CIVIL**Décès**

Le 21 janvier : Philippe CARON (La Chaise Gonnot)

Le 23 février : Kenzo TRAVERS (Les Sorlières)

Le 13 mars : Marie-Thérèse TORLET Veuve GRIVOT (Le Bourg)

Le 26 mars : Lucette GUERIN veuve SOUVERAIN (Le Bourg)

Inhumation

Le 12 janvier : René JOUHANNET (Châteauroux)

VŒUX 2025

Moment de rencontre, d'échanges et de convivialité, c'est ainsi que le samedi 25 Janvier 2025 se sont déroulés les vœux dans



notre Commune. Le Maire, Jean-Claude DUGENEST, a commencé son discours en rappelant un début d'année attristé par le décès de Jean-Louis.

Puis il a rappelé les actions passées et les projets pour 2025. Monsieur le Maire a conclu son discours en souhaitant à toutes et tous une Bonne Année et surtout une très bonne santé. Nous nous sommes tous retrouvés ensuite autour d'un verre de l'amitié et de galettes des Rois. La Municipalité vous remercie toutes et tous pour votre présence.

CONCERT HORS SAISON MUSICALE

Dimanche 9 mars Concert donné par le duo KALÔ Dimitri GRAVETTE Brice RIVEY (guitares manouche et flamenca). Michel EMONIN, accompagné de bénévoles des « Amis de Fresselines » et de « Creuse in Vision » a organisé leur week-end. **Samedi 8 mars**, le duo s'est produit à l'EHPAD de Dun Le Palestel puis chez deux particuliers à l'Âge et à Lauzine. Dimanche le concert a débuté à l'église à 15H45, tant il y avait



de spectateurs. Les musiciens ont enchanté le large public en enchaînant des morceaux de leur composition, et des reprises du jazz, jazz manouche, flamenco... **Les 204 spectateurs**



ont multiplié les « standing ovations » et applaudissements à tout rompre, avant de poursuivre avec un pot offert par la municipalité à la salle des mariages. Les musiciens ont apprécié les paysages de notre vallée, les Creusois et leur excellent accueil, et cet extraordinaire week-end.

« Je reviendrai en famille » nous a dit l'un des deux, puis ils ont pris la route pour leur région, la Bourgogne.

MANIFESTATIONS PASSÉES

LE PRINTEMPS DES POÈTES



Le 23 mars un beau programme nous a été proposé à la galerie "L'Œil et la Main".

Des textes de Victor Hugo, Guy GOFFETTE, Juliette DARLE, Maurice ROLLINAT et Jacques PRÉVERT ont été lus par Christine GUILLEBAUD et Jean Michel DAURIAC avant que des personnes de l'assistance ne lisent leurs propres écrits. Un peu de musique a clôturé cet intermède poétique. Merci à Christine et Jean Luc pour leur accueil.

COMITÉ DES FÊTES - ANNÉE BLANCHE

Suite à la décision du comité des fêtes et afin que le village continue de vivre, la municipalité a fait appel à tous pour définir les possibilités d'un maintien des animations traditionnelles. L'invitation a mobilisé associations et nouveaux bénévoles. Des manifestations ont été programmées, de nouvelles pourront être organisées. Les moyens du Comité seront bien sûr à la disposition des organisateurs. Le comité est prêt à reprendre ses activités en 2026 avec l'objectif impératif de mobiliser de nouveaux bénévoles.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

SOIRÉE CHOUROUTE DU 1^{ER} MARS



Dans une ambiance familiale s'est déroulée la soirée choucroute organisée par l'APE de Fresselines à la salle polyvalente de Crozant pour 120 convives. Merci aux parents d'élèves pour l'organisation et merci à toutes

et tous pour votre présence. Merci aux parents d'élèves pour l'organisation, au DJ Steph pour l'animation, au cuisinier Titi ainsi qu'à toutes et tous pour votre présence.

CONCOURS BELOTE DU 29 MARS 2025

Franc succès pour ce 1^{er} concours de belote organisé par l'APE. 50 équipes mixtes se sont affrontées tout au long de la soirée dans une ambiance familiale. Bravo à Eliane et André qui ont remporté le 1^{er} lot, deux jambons secs, avec un score de 5 282 points. Chaque inscrit est reparti avec un lot de consolation. Merci à tous les organisateurs, et aux nombreux participants.

COMMÉMORATION DU 19 MARS

Comme chaque année ont été célébrés en fin de matinée les accords d'ÉVIAN mettant un terme au conflit en ALGERIE au cours duquel près de 30 000 soldats Français ont trouvé la mort. Les participants se sont retrouvés ensuite au restaurant « Les Artistes du Confluent » pour un excellent repas.



UNRPA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Au cours du trimestre ont eu lieu début janvier la dégustation de la galette des rois, en février un loto qui a rassemblé 80 personnes et le 1er mars l'Assemblée Générale annuelle qui a été l'occasion de faire le point sur les manifestations de 2024 et la situation financière de l'Association (excédentaire en 2024). Le Conseil d'Administration a accueilli une nouvelle élue (Michelle MILLET) et reconduit le bureau. Un repas avec une cinquantaine de convives a clos cette AG.

TOUR CADET DU PAYS DUNOIS

Dimanche 23 mars

Organisé par Creuse Oxygène et le Comité Départemental de Cyclisme il a eu lieu au départ de DUN le PALESTEL avec arrivée à CROZANT. 95 jeunes cyclistes ont pris le départ. Le passage sur la Commune, à 1/2 course environ, s'est déroulé entre 11h et 11h20, mobilisant près de 30 signaleurs que nous remercions de leur disponibilité. Sans eux la sécurité des coureurs n'aurait pas pu être assurée et la course n'aurait pas pu avoir lieu. Elle a été remportée par Julien BREUGNOT venu du Jura.



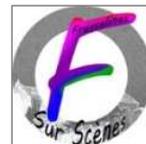
Bulletin municipal n° 162

MANIFESTATIONS À VENIR

LA FÊTE AU JARDIN



12 spectacles sont programmés. Il s'agit de ne faire appel qu'à des professionnels du spectacle vivant. Les artistes contactés ont déjà donné leur accord. « Taïko Théâtre » et « Fresselines sur Scènes »



assurent l'organisation avec l'aide de 20 bénévoles.

Programme prévisionnel

27 juillet	Elisabeth Keledjian	Jazz, standards
28 juillet	Justine Jérémie	Chanson française
29 juillet	Angéline Carrion	Chanson française
1er août	Cyril Fragnière	Seul en scène humour
2 août	Duchiron vs Dauriac	Joute verbale pour 2
4 août	Claire Taib	Jazz bossa
7 août	Louise O'Sman	Chanson française
9 août	Louise Taylor	Musique classique
10 août	Violette et Louise Taylor	Musique et poésie
12 et 13 août	Taïko Théâtre	Théâtre, marionnettes
15 août	Violette et SYAN	Chanson française

FOIRE AUX PLANTS, MARCHÉ ARTISANAL

JEUDI 08 MAI à partir de 10H à La Belardière

Animation enfants, Tombola, Apéro-concert

LA P'ART-QUETERIE : 06 84 13 72 94

CONCERT DE LA FÊTE DES MÈRES

DIMANCHE 25 MAI 16H



Elle nous avait enchantés par sa prestation de Noël, la chorale « LEXAMARS » sous la direction de Yohan MARSALEIX en l'église St Julien donne concert sur un programme de variétés françaises connues de tous. Vous êtes donc tous les bienvenus.

Entrée et participation libres.

LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Du 06 Juillet au 31 Août 2025

Afin de dynamiser notre Bourg, la Municipalité organise ses petits marchés d'été les Dimanches matin du 06 Juillet au 31 Août 2025. Artisans, producteurs seront les bienvenus et nous comptons sur la présence de nombreux visiteurs.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

Aura lieu comme habituellement mais **organisée par l'A.C.C.A**

3^{ème} GRANDE BOUCLE DU PAYS DUNOIS

Dimanche 8 Juin 2025 organisée par les Randonneurs du Pays Dunois. Sont proposés : 6 circuits de randonnées de 8 à 29 Kms, départ de FRESSELINES.

Inscriptions salle polyvalente : **6h30** pour les circuits 18, 25 et 29 Km - **7h30** pour les 12 et 15 Km, **8h30** pour le circuit 8 Km



CONCOURS DE PÊCHE

13 juillet concours de pêche à l'américaine (AAPPMA)

24 août concours, inscriptions sur place



Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture jeudi après-midi

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

Bulletin numéro 162 imprimé en 450 exemplaires. Imprimerie et façonnage ECP Guéret. Montage mrgx23.

"FRESSELINES NOTRE VILLAGE"
Parution trimestrielle
Directeur de publication
Jean-Claude DUGENEST
Comité de Rédaction
Chantal COLAS
Marc CZAPNIK
Jean-Claude DUGENEST
Jean-Pierre FRASNEO
Michel RIGAUX
Jean-Patrice ROUSSEAU
Christian TALABAZA

PASCAL ET LAETITIA

Ils viennent d'ouvrir un atelier d'art « **Les pots du Lézard** » en plein cœur de Fresselines, où ils produisent et exposent des poteries de différents volumes.

Pascal Deschamps s'est formé depuis de nombreuses années pour produire aujourd'hui une variété de poteries au rendu exceptionnel travaillées de ses mains et cuites au feu de bois. « J'effectue ce travail depuis 25 ans, et évolue sans cesse dans ma technique pour créer de nouvelles pièces » confie Pascal, ex-animateur potier à l'écomusée de la tuilerie de Poulligny et auto entrepreneur.

Formé à Égletons avec un bac en génie des matériaux, il découvre la technologie de la céramique, et poursuit son apprentissage lors d'un tour de France auprès de grands ateliers et notamment celui de Suzy Atkins dans l'Aveyron, où il s'intéresse au « grès cuit au sel ». Cet apprentissage le marquera. Il lui offre aujourd'hui la possibilité de produire de manière non répétitive avec l'argile, un matériau qu'il apprécie, et que le feu et le sel subliment à plus de 1200 degrés, une fois les engobes déposés. Héritée d'une tradition très ancienne, cette technique offre des objets aux couleurs



déliçates et soyeuses, dont des épis de faitage remarquables, des ornements de toiture emblématiques qui ont traversé les siècles, avec une touche d'élégance et de tradition dans l'architecture française, que l'on peut retrouver dans la boutique de Fresselines.

Pascal confie « ce que j'aime, c'est le défi technique possible avec l'argile ». Il projette d'ouvrir des stages au printemps 2026 pour faire découvrir le métier et les techniques de poterie ; Il souhaite également orienter son travail vers la sculpture. À l'automne, ils seront présents au salon du « Made in France » à Tarbes.

Laetitia, sa conjointe, ex vendeuse et aujourd'hui famille d'accueil à Guéret, collabore à cette nouvelle entreprise notamment au niveau de la mise en place de la boutique, de la vente et de la cuisson des pièces.

Pour le moment, ils préparent ensemble l'ouverture de la boutique, qui regroupe différentes productions de l'art de la table à destination d'un large public. Elle ouvre les deux derniers Week end de Mars et définitivement tous les jours à partir d'Avril, de 10h à 19h, 1 Rue Maurice Rollinat à Fresselines (anciennement atelier d'Agnès Dortu).

Contact : 06 18 56 49 69 ou latelierlezard@gmail.com

(Article de Marie-Claude Guilbaud du journal La Montagne)

JULIE, RONAN, ENORHA, AZILIS

Las de la vie en région parisienne le couple, grâce à leur fille Enorha, fondent « **Kangooroule** » leur boutique en ligne de vente de moyens de portage de bébés et entreprennent un tour de France en camping-car à la rencontre des parents porteurs. Ce périple préparé en 2 mois les mène de la Charente-Maritime aux Ardennes via le sud et le centre. C'est alors que la grossesse de Julie les oblige à un retour en Charente-Maritime pour accueillir l'arrivée d'Azilis, petite sœur d'Enorha. Les 10 000 abonnés de leur communauté sur Internet les auront accompagnés pendant les 13 mois et 27 000 km de voyage au cours duquel ils auront apprécié particulièrement la Lozère et la Creuse. Tous les quatre reprennent alors leur voyage pour 6 mois



en Espagne, gagnant leur vie notamment grâce à leur entreprise. Les obstacles à l'exercice de leurs métiers, le travail de la laine pour Julie, le développement web pour Ronan, les convainquent de retourner en France. Le couple aime et recherche les grands espaces peu peuplés. La Creuse obtient leur préférence plutôt que la Lozère. C'est ainsi à Fresselines, à La Charpagne en premier lieu, que la famille pose ses valises une semaine avant le premier confinement. Voilà donc cinq ans que breton et charentais d'origine, ils sont creusois de cœur. Chaleureusement accueillie par Gérard et tous les voisins, la famille s'inscrit désormais dans le paysage fresselinois au point d'y rechercher une maison à acheter. Ils jettent leur dévolu sur une propriété à La Belardière constituée de deux bâtisses sur un terrain d'un hectare. L'une des maisons est destinée à l'atelier de Julie. Elle y teint la laine, la file, la tisse et crée des pièces tricotées qu'elle présente dans des salons spécialisés (prochainement à Bétête). Elle consacre une grande part de son temps à la scolarisation à domicile d'Enorha et Azilis qu'elle pratique sous le contrôle régulier de l'inspection départementale. Enorha suit le cursus officiel de la classe de 6^{ème} et prend également des cours de chinois par correspondance pendant que sa petite sœur Azilis en est au programme du CE1 et apprend la guitare classique au conservatoire de Guéret. Enorha étudie le piano et la vielle à roue comme sa maman. Julie termine une formation de création de vêtements en maille et son activité actuelle est en bonne voie de performance économique. De son côté Ronan, excellent bricoleur passionné par le travail du bois, et « breton discret » (dixit Julie), œuvre quant à lui à la profession de développeur et administrateur système à Guéret dans l'entreprise 3SI. Loin de la taille (6 000 salariés) de l'opérateur téléphonique où il a exercé plusieurs années, cette société à taille humaine (30 salariés) lui convient très bien. Le couple consacre également beaucoup d'énergie à la rénovation de leur habitation et de l'atelier. Leur prochain projet s'appuie sur le rapatriement d'une cardeuse/nappeuse qui nécessitera pour Ronan une remise en état et le remplacement de pièces manquantes. Il leur reste un peu de temps pour entretenir leur grand jardin avec l'aide de 3 moutons et pour tenir un potager. Nous leur souhaitons pleine réussite dans tous leurs projets.

Contact : 06 01 94 37 24 ou coucou@lesfibresdelarenarde.fr